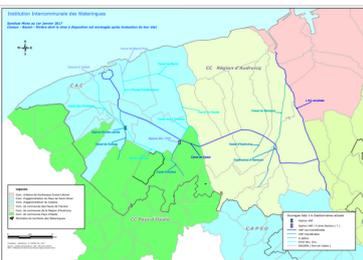


Canaux du Calaisis



Le Calaisis est confronté au développement d'une végétation aquatique, qui constitue un **phénomène nuisible** tant pour la pêche que pour l'écoulement et la qualité des eaux.



Depuis 2007

Les EPCI ont mutualisé la compétence sur l'entretien de 42.820 kilomètres de canaux au SyMPaC. Jusqu'à présent, la maîtrise d'œuvre est assurée par l'association des pêcheurs du Calaisis.

En 2020



153 sacs de déchets de 100 litres et d'objets divers ramassés le long des berges.



En 2021



À la demande du SyMPaC, l'Institution Intercommunale des Wateringues a débuté l'étude d'actualisation du Plan de Gestion Écologique des canaux du Calaisis.

2020-2022



Une nouvelle convention avec l'AEAP (Agence de l'eau) a été signée sur la période 2020-2022 : L'agence de l'eau renouvelle son accompagnement à hauteur de 900 € TTC/km pour 3 ans (soit 38 520 €).

